

Image not found or type unknown



Vente de voiture après décès

Par **Léafille**, le **17/06/2019** à **15:22**

Bonjour,rnrn rnrnMon père, récemment décédé, possédait une Mercedes en son nom, ma mère n'ayant pas le permis de conduire.rnrnNous sommes quatre enfants et ma mère prétend que, vu son âge, elle a droit à une part plus importante sur ce véhicule, cette part, selon elle, augmentant avec son âge.rnrnPouvez-vous me préciser s'il en est réellement ainsi, sachant que le testament est au plus vivant des deux (ma mère étant usufruitière pour un quart des biens).